

Rapport public Parcoursup session 2025

Institut d'études politiques de Paris - Sciences Po - Licence - Double diplôme - Licence Sciences de la Terre et environnement - Sciences et Sciences sociales / Spécialité Géosciences (IPGP)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Sciences Po - Université Paris Cité - Licence - Double diplôme - Licence Sciences de la Terre et environnement - Sciences et Sciences sociales / Spécialité Géosciences (IPGP) (32561)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sciences Po - Université Paris Cité - Licence - Double diplôme - Licence Sciences de la Terre et environnement - Sciences et Sciences sociales / Spécialité Géosciences (IPGP) (32561)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	75	26	26	18

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sciences Po - Université Paris Cité - Licence - Double diplôme - Licence Sciences de la Terre et environnement - Sciences et Sciences sociales / Spécialité Géosciences (IPGP) (32561)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	55	20	20	14	77,8 %
			Masculin	20	6	6	4	22,2 %
			Total	75	26	26	18	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Sciences Po - Université Paris Cité - Licence - Double diplôme - Licence Sciences de la Terre et environnement - Sciences et Sciences sociales / Spécialité Géosciences (IPGP) (32561)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	5	0	0	0	0 %
				AB	4	0	0	0	0 %
				B	15	2	2	2	11,1 %
				TB	38	17	17	12	66,7 %
				TBF	12	7	7	4	22,2 %
				Total	74	26	26	18	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sciences Po - Université Paris Cité - Licence - Double diplôme - Licence Sciences de la Terre et environnement - Sciences et Sciences sociales / Spécialité Géosciences (IPGP) (32561)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	74	26	26	18	100 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	75	26	26	18	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sciences Po - Université Paris Cité - Licence - Double diplôme - Licence Sciences de la Terre et environnement - Sciences et Sciences sociales / Spécialité Géosciences (IPGP) (32561)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	48	21	21	15
			Autres doublettes	26	5	5	3
		Baccalauréat Technologique	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sciences Po - Université Paris Cité - Licence - Double diplôme - Licence Sciences de la Terre et environnement - Sciences et Sciences sociales / Spécialité Géosciences (IPGP) (32561)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	64,9 %	80,8 %	80,8 %	83,3 %
		Autres doublettes	35,1 %	19,2 %	19,2 %	16,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
--

<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>

* Engagé à faire réussir tous les talents, quelles que soient leurs origines familiales, sociales et culturelles, Sciences Po a développé des dispositifs innovants en matière d'égalité des chances, d'ouverture sociale et de diversité. Cet engagement a permis la création en 2001 du dispositif Conventions éducation prioritaire, qui concerne près de 200 lycées de zones défavorisées dans toute la France métropolitaine et l'Outre-Mer. Il a également conduit Sciences Po à réformer sa procédure d'admission en première année et l'associer avec un objectif d'accueillir 30% de boursiers de l'enseignement supérieur dans ses cohortes.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Epreuve 1: La performance aux matières du baccalauréat	Résultats aux épreuves ou disciplines du baccalauréat (Moyenne non pondérée des matières et épreuves suivantes: Français écrit et oral, les 3 enseignements de spécialité, Histoire-Géographie, LVA et LVB, Enseignement scientifique)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Epreuve 2: La performance académique et la trajectoire du candidat	Analyse qualitative des bulletins scolaires de première et terminale et de la fiche Avenir : appréciations des enseignants et du chef d'établissement, positionnement dans la cohorte en lien avec le contexte d'études, évolution des résultats, capacités de progression, persévérance.	Essentiel
	Epreuve 4 : Pour les candidats qui seront convoqués à l'oral	Qualité du commentaire de l'image - Capacité à réfléchir spontanément de manière analytique sur une image, capacité à proposer une interprétation et à en discuter avec la commission d'entretien.	Essentiel
Savoir-être	Epreuve 2: La performance académique et la trajectoire du candidat	Analyse qualitative des bulletins scolaires de première et terminale et de la fiche Avenir : appréciations des enseignants et du chef d'établissement, investissement en classe, capacité de progression, persévérance.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Epreuve 4 : Pour les candidats qui seront convoqués à l'oral	Qualité de l'expression et de la présentation du candidat, qualité de l'échange avec la commission d'entretien, capacité à développer une réflexion personnelle, qualité d'argumentation, authenticité.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Epreuve 3 : Appréciation de la motivation pour Sciences Po et des écrits	Qualité de l'expression de la motivation dans les écrits du dossier. Réflexion sur le parcours, cohérence du projet du candidat avec la double formation, connaissance des programmes, qualité de la réflexion sur ses motivations.	Essentiel
	Epreuve 4 : Pour les candidats qui seront convoqués à l'oral	Qualité de l'expression durant l'oral et dans les écrits de motivation dans le dossier (à disposition de la commission d'entretien). Réflexion sur le parcours, cohérence du projet du candidat avec la double formation, connaissance des programmes, qualité de la réflexion sur ses motivations.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Principaux attendus de la formation :

Cette formation s'adresse en priorité aux élèves qui ont suivi la spécialité Mathématiques en terminale et Physique-Chimie en première ou, à défaut, la spécialité Physique-Chimie et l'option Mathématiques complémentaires en terminale; qui ont obtenu d'excellents résultats et qui démontrent un intérêt réel pour les disciplines scientifiques.

Les candidats des filières étrangères non francophones doivent avoir une maîtrise de français niveau C1 et avoir étudié au moins 2 ans les Mathématiques et la Physique-Chimie.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La procédure d'admission au double diplôme Sciences Po / Université Paris Cité - Spécialité Géosciences IPGP se compose de quatre épreuves. Les trois premières épreuves sont celles du dossier :

1. Performance au baccalauréat : la note sur 20 est calculée à partir de la moyenne des notes relatives au baccalauréat renseignées par les lycées dans les dossiers des candidats.
2. Performance académique et trajectoire du candidat : la note sur 20 est le résultat de l'évaluation qualitative de l'ensemble des notes obtenues en seconde, première et terminale, de la progression de l'élève durant son parcours, de son positionnement dans sa classe en lien avec son contexte d'études et des appréciations de ses enseignants (bulletins et fiche avenir). L'évaluateur s'assure que les candidats aient suivi la spécialité Mathématiques ou Physique jusqu'en Terminale, ou à défaut l'option Mathématiques complémentaires.
3. L'épreuve des écrits se compose d'une question de motivation et d'un essai, et est également sanctionnée par une note sur 20. Cette note sur 20 est additionnée aux précédentes pour former une note sur 60. Les évaluateurs s'assurent que les candidats disposent d'une forte motivation pour les sciences (Mathématiques, Physique ou SVT). Après l'examen du dossier, les candidats qui ont obtenu une note égale ou supérieure à une note A définie souverainement par le jury d'admission au vu de la qualité des candidatures sont invités à participer à la quatrième épreuve, celle de l'entretien.
4. Entretien : L'entretien est mené par deux examinateurs enseignants ou issus des personnels pédagogiques de Sciences Po et de l'Université Paris Cité - IPGP. Il se déroule en visioconférence sur une durée d'environ 25 minutes et se compose de trois séquences :
 - Présentation du candidat ;
 - Commentaire et analyse d'une image choisie par le candidat parmi deux propositions ;
 - Échange libre avec les examinateurs pour mieux comprendre le projet d'études du candidat à Sciences Po et à l'Université Paris Cité - IPGP et ses motivations pour la formation double diplômante.

La note sur 60 de l'entretien s'additionne à la note sur 60 du dossier pour former une note finale sur 120. Les candidats qui ont obtenu une note égale ou supérieure à une note B définie souverainement par le jury d'admission au vu de la qualité des candidatures sont déclarés admis.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Sciences Po et l'Université Paris Cité cherchent à recruter des candidats avec une très forte appétence pour les sciences humaines et sociales et pour les sciences, et ayant un excellent niveau académique. Cette excellence doit pouvoir se mesurer tout au long de leur scolarité et dans l'ensemble des disciplines. Les candidats doivent également faire preuve de qualités d'ouverture d'esprit et de curiosité. En outre, il est important de réfléchir attentivement à son projet d'études à Sciences Po et à l'Université Paris Cité afin de pouvoir témoigner de sa motivation pour ce double cursus très exigeant.

Pour préparer sereinement leur candidature, les candidats sont invités à prendre connaissance du rapport du jury 2025 qui est disponible sur le site de Sciences Po.

Signature :

Luis Vassy,

Président de l'établissement Institut d'études
politiques de Paris - Sciences Po